

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
18 DÉCEMBRE 2024
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Procès-verbal de la dixième assemblée ordinaire du conseil de quartier de Neufchâtel Est - Lebourgneuf tenue le 18 décembre 2024, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Jean-Guyler Darcelin	Administrateur
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Jonathan Simard	Administrateur
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules — Les Méandres

ABSENCES

M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Harmut Mollmann Lafrenière	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications
M. Christian Lepage	Conseiller en urbanisme

Présence de 3 citoyens dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA DIXIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE 2024
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 24-10-01** Ouverture de l'assemblée
- 24-10-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-10-03** Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier pour [autoriser les commerces au rez-de-chaussée dans une zone du boulevard Louis-XIV](#) (zone 21606Ha R.C.A.2V.Q 392)
- 24-10-04** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 novembre
- 24-10-05** Période d'information des membres du conseil municipal
- 24-10-06** Période de questions et commentaires du public
- 24-10-07** Suivi des dossiers et affaires nouvelles
- Stratégie de sécurité routière 2025-2029
 - Programme *Une rive en santé*
- 24-10-08** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Correspondance
 - Trésorerie
 - Page Facebook
 - Google workplace
- 24-10-11** Divers/varia
- 24-10-12** Levée de l'assemblée

24-10-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

24-10-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE LOUIS-SIMON ROCHETTE DÛMENT
APPUYÉE PAR JEAN-GUYLER DARCELIN, IL EST RÉSOLU
UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

**24-10-03 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION
AU CONSEIL DE QUARTIER AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE
DANS UNE ZONE DU BOULEVARD LOUIS-XIV (ZONE 21606HA
R.C.A.2V.Q 392) POUR AUTORISER LES COMMERCES AU REZ-DE-
CHAUSSÉE**

Présentation du projet de modification par M. Christian Lepage, conseiller en urbanisme à la Ville de Québec. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Cette demande concerne des modifications réglementaires proposées afin de créer une nouvelle zone et prévoir dans la grille de spécifications les groupes d'usages C1 Services administratifs, C2 Vente au détail et services et P5 Établissement de santé sans hébergement.

Modifications réglementaires :

- Zone 21606HA

Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

L'opinion du conseil de quartier est demandée. La proposition de modification réglementaire est soumise au vote.

Option A = Accepter les demandes de modification telles que présentées ce soir

Option B = Refuser les demandes de modification

RÉSOLUTION 24-CA-40

PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21606HA, R.C.A.2V.Q. 392, SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par le conseil de quartier de Neufchâtel Est — Lebourgneuf de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 384.

Adoptée

24-10-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE

SUR UNE PROPOSITION DE JONATHAN SIMARD DUMENT APPUYÉE PAR JEAN ROCHETTE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 20 novembre 2024.

ADOPTÉE

24-10-05 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère

- Conseil de ville du 17 décembre 2024 : visite d'Alex Bussière (directeur du centre Charles-Auguste-Savard) et Virginie Tremblay (présidente de Sports et Loisirs Neufchâtel) pour déposer une pétition afin de demander à l'administration de la Ville du Québec de revoir sa décision de ne pas aller de l'avant avec le projet de reconstruction du centre communautaire Charles-Auguste-Savard. La pétition compte actuellement 1500 noms et elle peut être [signée sur la page Facebook](#). Le budget avait été alloué antérieurement et la reconstruction du Centre avait été engagement de toutes les personnes candidates de ce district lors de la campagne électorale de 2021. Aucune somme n'est actuellement prévu dans le budget présenté en décembre.
- Le service de l'urbanisme et de la gestion du territoire a transmis un avis d'intention lors du conseil d'arrondissement du 10 décembre pour modifier une zone qui était construisible à l'ouest des carrières, ce qui limitera les constructions. Pour plus de détails, voir le sommaire décisionnel GT2024-564
- Ouvert et fermé à la Ville de Québec : bureaux fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Site de la Ville de Québec pour les autres détails.
- [Mesures pour soutenir la vie du Conseil de quartier](#) : le budget de 3000\$ pour la sécurité routière est reconduit, le budget d'initiative de 10 000\$ est également reconduit et s'ajoute un budget de 4 000\$ pour la biodiversité. Plus de détails à venir.
- Opération déneigement : par texto : textez NEIGE au 64123. Aussi : [Info déneigement](#) sur le site de la Ville de Québec.
- Distribution de paniers de Noël : 19 décembre chez Amélie et Frédérick-service d'entraide.

M^{me} Véronique Dallaire

- Souhaite de joyeuses fêtes à tous et invite les membres du conseil d'arrondissement à cuisiner un plat et à le déposer au frigo-partage de notre secteur, situé en face de l'organisme Amélie et Frédérick-Service d'entraide.

24-10-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen demande comment signer la pétition pour le centre Charles-Auguste-Savard. Patricia Boudreault-Bruyère indique que le lien est disponible sur Facebook ou on peut se rendre sur place. Le citoyen mentionne également avoir lu le communiqué de presse pour les nouvelles initiatives pour les conseils de quartier (voir lien plus haut).

24-10-07 SUIVI DES DOSSIERS ET AFFAIRES NOUVELLES

- Stratégie de sécurité routière 2025-2029

Une demande de subvention a été soumise pour 2025. La reddition de compte a été produite. Les brassards fluorescents ont été reçus et un autre modèle sera commandé pour 2025 afin de permettre à une diversité de personnes de les utiliser (personnes âgées, enfants, marcheurs, sportifs). Les démarches pour la demande d'exemption de taxes a également été entamée par Liane Bourdages.

Concernant la stratégie de sécurité routière, il y aura des ateliers d'échange le 20 janvier en ligne et le 22 janvier en présence. Voir le courriel envoyé.

- Programme *Une rive en santé*

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est offre aux citoyens de la Ville de Québec un programme de végétalisation des bandes riveraines. En collaboration avec la Ville de Québec, le Fonds d'action Saint-Laurent offre ce programme dans le but d'améliorer la qualité de l'eau par la végétalisation des terrains privés sur le territoire de la Ville de Québec.

24-10-08 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

- Correspondance

Le conseil de quartier a reçu une demande pour la révision des frontières du quartier. Le courriel a été transmis par Éloïse Gaudreau :

« ... une demande de révision des limites de quartier et cette demande vous touche. Comme vous le savez, le secteur de l'ancienne scierie Leduc appartient à votre quartier mais considérant que ce quartier débouche à St-Émile (voir les raisons dans la résolution) nous aimerions que les limites de quartier soient revues afin que ce secteur soit inclus dans le quartier de St-Émile. »

Les membres du conseil de quartier de Neufchâtel Est – Lebourgneuf sont d'accord avec la demande de révision :

Considérant le changement de vocation du site de la Scierie Leduc pour un développement résidentiel d'envergure;

Considérant que la majorité des résidents utiliseront les infrastructures de Saint-Émile;

Considérant que naturellement, ce secteur aurait plus d'affinités à appartenir au secteur de Saint-Émile;

Considérant que cette portion est actuellement située dans le quartier de Neuchâtel-Est– Lebourgneuf ;

Considérant que pour cette zone qui impactera plus le quartier de St-Émile, c'est le Conseil de quartier de Neuchâtel-Est – Lebourgneuf qui est actuellement consulté.

RÉSOLUTION 24-CA-41

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter la demande du conseil de quartier de St-Émile de réviser les frontières des deux quartiers concernés.

- Trésorerie

Mme Villeneuve indique que le solde au 31 octobre 2024 était de 4068\$ incluant le montant pour les projets de sécurité routière. Après avoir acquitté les frais de service (2,95 \$), le paiement de la secrétaire (125 \$), le dépôt pour les brassards et le paiement pour les affiches, le solde au 30 novembre est de 1724,68\$. Si on exclut le montant pour la sécurité routière, le solde est de 660\$.

RÉSOLUTION 24-CA-42

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 18 DÉCEMBRE 2024.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 125 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 24-CA-43

FRAIS DE REPAS POUR LA RENCONTRE DE TRAVAIL DU 18 DÉCEMBRE 2024.

SUR UNE PROPOSITION DE LOUIS-SIMON ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de rembourser la somme de 187,14\$ à M^{me} Lise Villeneuve pour les frais de repas de travail du 18 décembre 2024. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

- Facebook

Toujours pas de volontaire.

- Google Workplace

Jonathan Simard se porte volontaire pour évaluer la solution Google Workplace afin de déterminer si le conseil de quartier ira de l'avant avec cette suite bureautique.

24-10-09 DIVERS/VARIA

- Le conseil de quartier souhaite appuyer les citoyens dans la reconstruction du centre communautaire Charles-Auguste-Savard. M. Jean Rochette préparera une résolution en ce sens. La résolution sera présentée à la prochaine séance du conseil de quartier en janvier.
- M^{me} Liane Bourdages souhaite revenir sur la demande d'une citoyenne concernant l'enlèvement et le grattage de la neige pour les personnes à mobilité réduite et l'impact sur leur sécurité lors de sorties ou lors de l'utilisation du transport adapté. M^{me} Véronique Dallaire mentionne que la Ville de Québec travaille avec l'IRD PQ afin de déterminer quels sont les secteurs prioritaires concernant le déneigement en lien avec les corridors les plus utilisés par les personnes à mobilité réduite, mais que les besoins spécifiques à chaque citoyen ne sont pas tenus en compte. M^{me} Véronique Dallaire invite M^{me} Liane Bourdages à communiquer avec le 311 pour faire part de ses difficultés en lien avec le déneigement.

24-10-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20 h 23.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*